



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
24/03/2020	24/03/2020	2020-4625

1. Intitulé du projet

ARF_Le-Mans_PV

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
30. OUVRAGE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE A PARTIR DE L'ENERGIE SOLAIRE.	30. INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUES SUR OMBRIERES DE PARKING DE PUISSANCE SUPERIEURE A 250 KWC.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste :

30. En la mise en place de 17 ombrières photovoltaïques sur le parking du Centre Commercial Auchan Le Mans situé sur la ZAC du Moulin aux Moines, à La Chapelle Saint Aubin (72650) dans le département de la Sarthe (72).

4.2 Objectifs du projet

30. Auchan, dans le cadre d'une démarche d'optimisation et d'engagement durable, s'est rapproché de la société HELEXIA afin d'installer 17 ombrières équipées de panneaux photovoltaïques sur leurs deux parkings du Centre Commercial Auchan situé sur la commune de La Chapelle Saint Aubin, dont :

- 9 ombrières sur le parking SUD, qui injecteront l'électricité produite directement sur le réseau public d'électricité.
- 8 ombrières sur le parking SILO, qui alimenteront directement le magasin pour ses besoins en consommation.

Ces dernières permettront d'apporter un confort aux clients en protégeant leurs véhicules du soleil et des intempéries. Elles permettront de fidéliser la clientèle et de bénéficier d'une unité de production verte et locale. L'installation produira une consommation électrique annuelle de 3 GWh/an équivalente à la consommation moyenne de 1 200 foyers et permettra ainsi d'éviter 246 tonnes d'émission de CO2 par an et de couvrir, en autoconsommation, 23 % des besoins annuels en électricité du magasin.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

30. Les travaux relatifs aux ombrières seront réparti sous plusieurs lots, détenus par des entreprises rigoureusement pré-sélectionnées. Une mission SPS (Sécurité et de Protection de la Santé) et de contrôle technique spécifique au photovoltaïque sera contractée avec un organisme agréé. Un PGC (Plan Général de Coordination) dédié à l'ouvrage sera établi en fonction des caractéristiques du générateur avant le début du chantier et le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) établit pour la consultation des entreprises reprendra rigoureusement l'ensemble des exigences de sécurité. Les risques liés au chantier ont d'ores et déjà été évalués et seront complétés avec le coordinateur SPS.

Le chantier relatif aux ombrières se décomposera comme suit :

1. Mise en place des accès de sécurités / 2. Préparation du terrain / 3. Réalisation des fourreaux / 4. Réalisation des fondations / 5. Montage des ombrières / 6. Pose et fixation des modules / 7. Mise en place des chemins de câbles / 8. Câblage des modules et mise à la Terre des masses / 9. Pose et raccordement des boîtes de jonctions / 10. Raccordement de la centrale au poste de transformation du magasin / 11. Essais et test de performance de la centrale / 12. Mise en service.

Le mode de construction sera planifié de façon à réduire un maximum la co-activité entre plusieurs corps de métier sur le site. L'ensemble des déchets générés seront évacués au fur et à mesure de l'avancement des travaux par les prestataires qui garantiront leurs traitements dans les filières agréées. Une attention particulière sera portée au nettoyage du chantier à chaque fin de journée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

30. Le suivi de l'installation sera confiée à la société HEXIEL, en charge d'effectuer la gestion du parc photovoltaïque du groupe HELEXIA. Des points d'eau seront prévus afin de nettoyer l'installation et un contrat de maintenance sera mis en place avec une entreprise locale agréée.

Pour le dépannage ou la maintenance sur le matériel électrique, une entreprise spécialisée sera mandatée en fonction de ses références et de l'habilitation de son personnel, elle devra être en possession : d'une attestation Quali'PV valable, d'une habilitation électrique adaptée, d'une habilitation pour travaux en hauteur, et des EPI obligatoires pour toute intervention sur le générateur.

Un contrôle bi-annuel de l'installation électrique sera réalisé par une entreprise spécialisée et qualifiée dans le but de faire une maintenance préventive du générateur. Des relevés thermographiques seront également effectués au maximum tous les deux ans sur le site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Deux dossiers de Permis de Construire relatifs à la mise en place de ces 17 ombrières de parking photovoltaïques, en collaboration avec un architecte, ont été déposés en Mairie de La Chapelle Saint Aubin le 21 février dernier.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombre d'ombrière	17
Hauteur au point le plus haut / Hauteur au point le plus bas	4,50 m / 3,60 m
Surface parcelle	100 000 m ²
Surface couverture photovoltaïque	16 000 m ²
Puissance de l'installation	3 MWc
Place de parking après aménagement	inchangé

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

. Adresse projet :
Centre Commercial Auchan Le Mans, ZAC du Moulin aux Moines.

. Commune projet :
La Chapelle Saint Aubin (72650)

. Département projet :
Sarthe (72)

. Parcelles projet :
section 000 AD n° 259/58/237
section 000 AD n° 184

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 02' 28" 05 Lat. 00° 10' 30" 18

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet a été conçu et élaboré avec des collaborateurs variés et soucieux de l'environnement. Il aborde les différentes thématiques actuelles liées au développement durable et permet de produire une énergie locale, et de répondre aux consommations de magasins. Ce dernier respecte le règlement d'urbanisme en vigueur et permet ainsi au Centre Commercial Auchan La Mans de s'intégrer au mieux au déploiement et aux engagements durables de la commune de Le Chapelle Saint Aubin.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

En ce qui concerne l'impact paysagé de ce projet, les haies et les buissons existants sur le site ne seront pas supprimés. Les arbres qui devront être retirés pour l'implantation des structures seront remplacés par une haie continue implantée en limite de propriété Ouest et positionnée entre la route d'Alençon et la route d'accès au parking. Il a été défini une haie continue plutôt qu'une série d'arbres afin de ne pas masquer les enseignes du Centre Commercial depuis la route d'Alençon. Les végétaux utilisés seront d'essences locales et similaires à l'existant.

Aussi et afin de limiter les risques d'éblouissement pour les usagers de la route d'Alençon liés à la pose de panneaux photovoltaïques, Helexia s'engage à poser des modules solaires vêtus d'un verre anti-reflet/anti-éblouissement et de luminance inférieure à 10 000 cd/m², tel que ceux réalisés par le fournisseur DMEGC, dont leur engagement est annexée à ce dossier.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Marcq-en-Baroeul

le,

24 mars 2020

Signature



MIROIR DU SOLEIL SA
5, rue Christophe Colomb
59700 Marcq-en-Baroeul
RCS Lille Métropole - Siren: 507 763 712